



Problème maitre d'oeuvre.

Par Phil40

Bonjour,

J'ai engagé un maitre d'oeuvre de construire ma maison, le chantier est quasi terminé, et j'habite la maison depuis début mai, j'ai payé les factures qu'il m'a présentées (dont celle de fin de chantier en juillet 2022), le problème, c'est qu'il manque 2 factures à payer, je n'ai toujours pas l'attestation pour la RT 2012, ni l'attestation de fin de chantier, pas d'assurance "dommage-ouvrage", et donc, je n'ai pas commencé à payer le crédit....impossible de joindre le maitre d'oeuvre, il ne répond ni aux mails, ni aux sms, ni au téléphone....il a été généreusement rémunéré pour faire un travail....qu'il n'a pas terminé
que puis-je faire ?

merci, bonne journée !

Par yapasdequoi

Bonjour,

La DO aurait dû être souscrite avant le début du chantier.

Pour les documents, vous les demandez par courrier RAR.

Oubliez les autres formes de communication qui n'ont pas de valeur juridique.

Par Nihilscio

Bonjour,

Il y a beaucoup d'inconnues. Quels types de contrats avez-vous conclus avec qui ? Quelle est la qualité de ce maître d'oeuvre, est-ce un architecte ? Quelle était sa mission ? La réception a-t-elle eu lieu ?

Vous devriez vous lancer dans une petite enquête sur le maître d'oeuvre. Est-il encore en activité ? Est-il en redressement ou en liquidation judiciaire ? A-t-il disparu, est-il hospitalisé ou décédé ?